

**Commune  
De  
GINGSHEIM**



**Département du Bas-Rhin  
Arr. de Strasbourg - Campagne**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 03 janvier 2014**

Sous la Présidence de M. Dominique GROSS, Maire  
Elus : 11 – En fonction : 9 – Présents : 8

**Absents :**

M. Hauber (excusé)

**Procurations :**

M. Gross présente ses vœux de bonne année à l'ensemble des conseillers municipaux et remercie ses collaborateurs pour leur présence à cette séance extraordinaire. Il excuse également la secrétaire de mairie pour son absence en raison des congés de fêtes de cette fin d'année.

**SIVU annulation de délibérations**

M. le Maire explique au Conseil Municipal que la commune ne peut donner la compétence scolaire à deux structures en même temps. Aussi, il convient d'annuler les délibérations relatives à notre adhésion au SIVU qui se situera à Wingersheim. Il faut demander dans un premier temps en effet, notre sortie du SIVOS « Autour du Sternenberg ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- 1) - décide d'annuler la délibération 2013-1 du 01/02/2013 où la commune donnait son accord de principe à la création d'un Syndicat à Vocation Unique pour la construction d'une école intercommunale par les communes membres et d'un périscolaire par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sur son territoire
- 2) décide d'annuler la délibération 2013-31 du 08/07/2013 où la commune approuvait la création d'un Groupe Scolaire Intercommunal d'enseignement préélémentaire et élémentaire situé à WINGERSHEIM et décidait d'adhérer à cet effet à la création d'un Syndicat à Vocation Unique

3) autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Voté à l'unanimité.

### **SIVOS du Sternenberg : Demande de sortie du regroupement**

Le Conseil Municipal de GINGSHEIM,

Considérant la délibération dans laquelle la municipalité décidait d'adhérer au SIVOS autour du Sternenberg tant qu'une structure comparable permettant le bilinguisme n'existait pas sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Considérant la proposition qui lui est faite avec la possibilité d'adhérer au Groupement Scolaire Intercommunal d'enseignement préélémentaire et élémentaire situé à Wingersheim,

Considérant la facilité qui serait apportée pour l'acheminement des élèves vers un lieu unique,

Considérant les difficultés rencontrées dans l'organisation pédagogique et en particulier les nouveaux rythmes scolaires,

Considérant l'offre périscolaire qui serait mise en place avec le SIVU,

Après en avoir délibéré :

- demande le retrait de la commune de GINGSHEIM du SIVOS du Sternenberg à partir de la rentrée 2014,
- autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Voté à l'unanimité.

### **Point divers**

1/ Le Maire précise aux conseillers que les infirmières sont installées, et qu'elles commencent leur activité d'infirmières libérales dès les prochains jours.

2/ le Maire revient sur le souci d'assainissement bouché que nous avons dans la cave de l'école. Mr Schmaltz prend la parole et explique le déroulement des opérations. Il semble que le problème se situe à l'endroit du branchement de la conduite lorsque le centre du village a été refait. Comme l'endroit est dans le domaine public, cela relève de la compétence du SICTEU. Il n'y a pas d'autre alternative que d'ouvrir la chaussée. Le SICTEU a déjà demandé un devis à l'entreprise Wicker. Ce chantier devrait être réalisé très prochainement, un

mercredi afin d'éviter les nuisances pour l'école. M. Gross remercie Léonard pour la célérité de son intervention auprès du SICTEU et le suivi de ce chantier.

3/ Les conseillers souhaitent avoir des nouvelles par rapport à notre locataire. Je leur explique que nous lui avons adressé une lettre recommandée, qui fait état des « réclamations » que nous avons à son encontre. M. Gross explique que les plus importantes sont les problèmes de propreté (déjections canines) et les problèmes de nuisances sonores (qui heureusement sont moins fréquentes aujourd'hui).

4/ Le Maire revient sur la demande de Clément Novack. La commune avait proposé à ce dernier un bout de parcelle de l'ancienne décharge pour qu'il puisse y installer son chantier de bois de chauffage.

Il s'avère que cette solution n'est pas possible, en raison de la présence des ruches de Mr Cuny. En effet, pendant la période hivernale les abeilles dorment, et ne peuvent être gênées par le bruit d'un moteur thermique. La commune n'ayant malheureusement pas d'autre solution, le maire a demandé à M. Stegel s'il était possible qu'il mette à disposition de M. Novack quelques ares à l'autre bout de sa prairie. Cela aurait également l'avantage d'atténuer les nuisances sonores pour les riverains. M. Stegel est d'accord sur le principe, et le Maire l'en remercie.

Le Maire clôture la séance à 19h30.

Registre de Conseil Municipal du 03 janvier 2014

Rendu exécutoire le 07/01/2014

Suite à l'affichage et à la diffusion le 07/01/2014

Et la transmission en préfecture le 07/01/2014.

Le Maire  
Dominique Gross